

Nom Prénom
Adresse

Numéro d'identification : données à masquer

➤ Numéro de l'avis :

Date de l'avis

Par dépôt direct

Remboursement

Avis de cotisation

Année d'imposition 2018

Merci d'avoir produit votre déclaration de revenus. Par ce geste, vous contribuez au développement économique, social et culturel du Québec.

Nous avons accepté votre déclaration de revenus telle que soumise.

Vous trouverez le détail des calculs ainsi que les renseignements relatifs à votre avis de cotisation aux pages suivantes.

Conservez précieusement cet avis. Il contient des renseignements qui vous permettront de vous identifier si vous avez à communiquer avec nous ou si vous souhaitez vous inscrire à Mon dossier pour les citoyens.

IMPORTANT : Nous déposerons votre remboursement dans votre compte bancaire. Si nous ne pouvons pas déposer ce remboursement, nous vous enverrons un chèque.

EXEMPLE



**MON DOSSIER POUR LES CITOYENS,
C'EST ENCORE PLUS SIMPLE D'Y ACCÉDER !**

Vous pouvez maintenant y accéder à l'aide de l'identifiant et du mot de passe utilisés pour votre institution financière. ➤ revenuquebec.ca/mondossier

Détail des calculs

Ligne			Montant déclaré	Montant établi
101	Revenus d'emploi	+		
128	Dividendes de sociétés canadiennes imposables	+		
154	Autres revenus	+		
199	Revenu total	=		
201	Déduction pour travailleur	-		
214	Déduction pour REER ou RPAC/RVER	-		
275	Revenu net	=		
299	Revenu imposable	=		
350	Montant personnel de base			
376	Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	+	3 334,00	3 334,00
377	Montant des lignes 359 à 376	=		
377.1	Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %	=		
395	Crédits d'impôt pour dons	+		
397	Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres	+		
399	Crédits d'impôt non remboursables (total des montants des lignes 377.1 et 389 à 398.1)	=		
401	Impôt sur le revenu imposable	=		
406	Crédits d'impôt non remboursables	-		
415	Crédit d'impôt pour dividendes	-		
424	Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs	-		
432	Impôt	=		
450	Impôt et cotisations	=		
451	Impôt du Québec retenu à la source	-		
455	Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants	-		
462	Autres crédits	-		
478	Remboursement	=		

ligne 376,
preuve

Prénom et nom de famille

Date de l'avis

28 mars 2019

Année d'imposition

2018